

Ministère
de la Marine
et des Colonies

Direction
du Port
du Port
au Port

NOTA. Les réponses doivent être adressées
au Ministère et portées en marge l'indica-
tion ci-dessus.

Paris, le 17 Août 1858.

24

Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur, Monsieur, par
un avis du 9 de ce mois, rendu sur mon
rapport, vous à propos au grade de
Lieutenant d'Artillerie.

Je vous adresse au plaisir en
avancement qui en la récompense d'Etat

avec honneur.

Monsieur, Lieutenant, l'assurance de
ma reconnaissance distinguée.

J'espère

Primitif de la marine.

Amiral

Offre Lieutenant de 1^{re} classe (non classé)
de la Marine

